



Collectif pour la Défense de l'Extension du Plateau Continental De Saint-Pierre-et-Miquelon

Monsieur Nicolas SARKOZY
Président de la République
Palais de l'Elysée -75008 PARIS

Requête à Monsieur le Président de la République Française

Monsieur Le Président,

Le « Collectif pour l'extension du plateau continental », soutenu massivement par l'ensemble de la population de Saint-Pierre-et-Miquelon, ses élus et de nombreux autres appuis à l'extérieur de l'Archipel, vous demande avec insistance, par la présente, de bien vouloir revoir la position du Gouvernement français sur la question du plateau continental étendu de Saint-Pierre-et-Miquelon.

Le dépôt, à l'attention du Secrétaire Général de la Commission des Limites du Plateau Continental, d'une lettre d'intention et de son dossier préliminaire revendiquant au nom de la France l'extension du plateau continental de Saint-Pierre-et-Miquelon devient urgent, la date limite du dépôt de ce dossier étant fixée par l'O.N.U. au 13 mai prochain.

Rien ne pourrait justifier le refus de votre Gouvernement de revendiquer ce droit légitime, jugé par de nombreux experts en droit maritime comme juridiquement fondé, mais aussi reconnu et soutenu par la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée Nationale. Saint-Pierre-et-Miquelon c'est la France et ne pas revendiquer nos droits dans la région, serait comme amputer notre pays d'une partie de son territoire.

Il est important que la diplomatie française ne subisse pas la même humiliation qu'en 1992 lors de l'arbitrage des frontières de la Zone Économique Exclusive de notre territoire. Les Saint-Pierrais et les Miquelonnais ne comprendraient pas un deuxième abandon de la Mère patrie.

La France, impliquée un peu partout dans le monde pour faire respecter le droit des peuples et des minorités, ne peut pas négliger les droits de ses propres ressortissants sans perdre de sa crédibilité au plan national et international.

Le Ministère des Affaires étrangères, timoré sur ce dossier, doit reconsidérer la position sur laquelle il campe depuis 1992 et admettre que le dépôt de cette légitime revendication

nationale, permettra d'ouvrir un véritable espace de négociations avec nos voisins canadiens, et cela dans l'intérêt mesuré des deux nations.

L'avenir de la population de Saint-Pierre-et-Miquelon ne peut pas être une nouvelle fois sacrifié au profit d'intérêts obscurs, camouflés sous la formule des « bonnes relations entre la France et le Canada ». Les Saint-Pierrais et les Miquelonnais sont au contraire demandeurs de bonnes relations loyales avec le Canada et ses provinces, mais toute entente ne peut s'épanouir que dans un respect mutuel.

Avec le dépôt de ce dossier, l'espoir d'un avenir meilleur dans nos îles renaîtra. Cela offrira aux plus jeunes en particulier, des perspectives de développement économique et nous n'aurons plus à subir les propos d'un Secrétaire d'Etat à l'Outre-mer qui se déplace pour nous reprocher d'être les Français qui coûtent le plus cher à la nation.

Avec le dépôt de cette lettre d'intention pour l'extension du plateau continental avant le 13 Mai prochain, nous avons une occasion unique de nous donner un atout majeur pour négocier ultérieurement avec les canadiens, une intégration dans notre environnement géographique et économique qui nous permettrait enfin de vivre dignement de notre travail.

« *Il faut tout faire pour que le travail rapporte davantage que l'assistance* ». Cette phrase est de vous Monsieur le Président, et vous avez ici la possibilité d'en faire une réalité.

Monsieur le Président, nous comptons sur votre compréhension, votre esprit d'analyse et votre détermination pour faire aboutir ce dossier dans le sens que nous souhaitons, c'est-à-dire celui d'une nation souveraine qui défend sa population et ses droits nationaux légitimes.

Saint-Pierre le 23 février 2009

Les Coordinateurs du Collectif